French Tech Aix-Marseille : Axelle Lemaire, la secrétaire d'État au numérique annonce la feuille de route pour 2015

lundi 15 décembre 2014



Axelle Lemaire a présenté l'an II de French Tech à l'occasion de sa visite à Marseille (Photo Robert Poulain)

Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique est venu visiter le territoire d'Aix-Marseille <u>après lui avoir décerné, voilà un mois, le label French Tech</u>.

Ce lundi matin, dans la cité phocéenne, elle s'est rendue à Château-Gombert et au Pôle Media de la Belle-de-Mai. Annonçant que, dès le mois de janvier, la Banque Publique d'Investissement (BPI) « serait en capacité de co-financer les accélérateurs de start-up et d'accompagner ainsi les financeurs privés ». Le début d'année verra également la mise en place du « pass French Tech ». Ce service, destiné exclusivement aux entreprises à forte croissance, leur offre un accès privilégié, fluide et simplifié notamment aux offres de Bpifrance, Ubifrance, Coface ou Inpi. Le dispositif sera testé un an durant, avant d'être étendu à tout le territoire et à d'autres secteurs d'activité que le numérique.

Convaincu de la nécessité de favoriser en France l'émergence de start-up à succès, pour générer de la valeur économique et des emplois, c'est fin 2013 que le Gouvernement a créé l'Initiative French Tech. Sa philosophie : s'appuyer sur les

initiatives des membres de la French Tech eux-mêmes, mettre en valeur ce qui existe déjà et créer un effet boule de neige. Une ambition partagée, impulsée par l'État mais portée et construite avec tous les acteurs. Aspirant notamment à approcher les résultats connus aux États-Unis où le numérique a généré plus d'un point de croissance annuelle sur les trente dernières années, et moitié moins en France. Ainsi, réussir ce virage du numérique permettrait d'apporter un demi point de croissance annuel au PIB français. D'ores et déjà, le numérique représente 5,5% du PIB français.

L'Amérique, un rêve pour Guy Teissier, le président de la Marseille Provence Métropole et Didier Parakian, adjoint au maire chargé de l'économie, des relations avec le monde de l'entreprise et de la prospective qui, tous deux entendent voir Aix-Marseille devenir la Silicon Valley française. Le président de MPM espérant la naissance du futur Google avec l'accent provençal. Avant de formuler un voeu :« Le label est formidable mais nous aimerions maintenant obtenir, pour nos entreprises, une partie de la cassette de 200 millions d'euros dévolue à French Tech ».

Bernard Morel, vice-président de la Région, président d'Euromed, avance : « French Tech est avant tout une opération d'entreprises et la région est toujours à leurs côtés. C'est aussi une affaire de recherche et, parfois, avec l'État, nous nous sentons un peu seul dans ce domaine » Puis, de rappeler qu'au-delà de l'excellence d'Aix-Marseille, il existe aussi dans la région : Toulon, Nice et Avignon.

Axelle Lemaire note l'importance du numérique sur ce territoire « avec les 7 000 entreprises qui sont sur ce territoire et les 40 000 emplois que cela représente ». « Les start-up, poursuit-elle, sont tout sauf un gadget. La valeur ajoutée française réside dans la technicité, l'ingénierie. Il faut donc que les start-up puissent se développer et pour cela, il faut leur permettre de bénéficier de l'aide financière des grands groupes et c'est dans l'intérêt de ces derniers car, il n'existe pas un seul grand groupe qui ne soit pas impacté par la révolution numérique ».

Michel CAIRE

Création du Conseil territorial du Numérique sur Aix-Marseille

Daniel Sperling, adjoint au maire de Marseille en charge de l'innovation et du développement par le numérique apprécie le fait que le territoire Aix-Marseille, le jour même de la venue d'Axelle Lemaire, secrétaire d'État au numérique, se voit doter d'un conseil territorial du numérique. Rappelant qu'Aix-Marseille « est présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur du numérique et répartit son activité sur cinq secteurs : e-tourisme et e-commerce, big data, transmédia, technologie sans contact et smart city ».

A se yeux, l'originalité de cette candidature « repose sur l'union réussie entre les

deux pôles urbains de l'aire métropolitaine, l'ouverture sur la Méditerranée et la fertilisation croisée entre création culturelle et numérique entre innovation technologique et e-manufacturing, entre audiovisuel et transmédia ».

« Comme pour les 8 autres territoires, poursuit-il, le label est attribué pour une durée de un an. Il fera l'objet d'un audit de la part des services de l'État. L'un des attendus pour la confirmation définitive du label French Tech est notamment la capacité du territoire a organisé une gouvernance fédérant l'ensemble des acteurs provenant de "mondes" différents : collectivités et institutions publiques porteuses, acteurs de la recherche et de la formation et surtout les entrepreneurs portant les projets privés d'accélérateur de croissance et les représentants de l'écosystème des start-up numériques ».

C'est ainsi que les quatre collectivités porteuses de la candidature ont proposé la création de ce premier conseil territorial du numérique. « *Cette structure partenariale pourrait jouer un rôle d'orientation stratégique de coordination, de communication et d'évaluation de la mise en œuvre des programmes opérationnels de la French-Tech Aix-Marseille* ». Il comprendra les collectivités, qui devraient chacune apporter 100 000 euros, un collège privé et un troisième, formation et recherche. **M.C.**